GENDARMERIE \$ NATIONALE

DOSSIER DE PRESSE



CNEFG

Centre national d'entraînement des forces de gendarmerie de Saint-Astier



e centre national d'entraînement des forces de gendarmerie fête cette année ses 50 ans.

Sur la place d'armes et dans les rues de la ville d'exercice, se sont aguerries des générations d'officiers, de sous-officiers et de gendarmes adjoints volontaires. Dans ce centre, s'est forgé un peu de l'âme, du caractère et de l'excellence de la gendarmerie nationale.



Ici, à Saint-Astier, chacun passe un jour, chacun se forme et apprend à former. Ici, dans ce centre, on apprend les meilleures techniques, à éprouver sa résilience, à donner le meilleur de soi.

Chaque année, 15 000 stagiaires passent par ce centre. Ils y apprennent les méthodes du maintien de l'ordre et de l'intervention professionnelle et peuvent s'y entraîner en conditions réelles. Ils rencontrent et échangent avec leurs frères d'armes, cultivent cette solidarité, qui fait la force de la gendarmerie.

De Saint-Astier, je veux retenir l'exigence, car chaque formation impose la plus grande concentration, une remise en question permanente, un effort physique et mental constant. Une exigence qui fait la renommée du centre national d'entraînement des forces de gendarmerie, qui lui permet de donner une formation internationale et de voir son nom connu et estimé chez tous nos partenaires.

De Saint-Astier, je veux retenir l'innovation, la modernité. Dans ce centre, des techniques nouvelles sont sans cesse développées, apprises et transmises. Grâce à lui, nos forces peuvent s'adapter vite et facilement aux enjeux de l'ordre public et à ses évolutions.

Enfin, de Saint-Astier, je veux affirmer l'impérative nécessité. Nous avons besoin de centres comme celui-ci, qui mêlent discipline et excellence. Qui lient l'apprentissage du droit aux techniques du terrain.

Depuis quelques années, nous le constations, et les événements de ces derniers mois nous l'ont confirmé : l'ordre public change. Les cortèges sont bien souvent infiltrés par des individus violents, avec pour seule volonté d'insulter, de casser, de blesser.

Face à eux, nos forces doivent garder leur calme, leur rigueur et leur professionnalisme. Ils peuvent puiser dans les enseignements reçus dans ce centre pour y parvenir.

Face à eux, nous devons nous adapter, mieux appréhender leurs pratiques et ajuster nos méthodes. Une fois le schéma national de maintien de l'ordre défini et dévoilé, le centre de Saint-Astier sera donc une plateforme essentielle pour lui permettre de devenir réalité et de produire tous ses effets.

En 50 ans, le centre national d'entraînement des forces de gendarmerie a fait beaucoup pour la France, pour la protection des Français et pour l'excellence de la gendarmerie. Je lui souhaite encore une longue vie tant les défis qui s'annoncent devant nous sont immenses.

Christophe Castaner, ministre de l'Intérieur



I. Un centre de formation qui entretient depuis 50 ans la spécificité militaire de la Gendarmerie nationale

Le CNEFG développe une culture commune et une fraternité d'arme, véritable ciment de la gendarmerie

La crise de mai 1968 ayant révélé une grande disparité dans la préparation opérationnelle des unités de gendarmerie mobile, il est décidé de créer, le 1er avril 1969, un centre de perfectionnement de la gendarmerie mobile (CPGM), afin « de permettre aux unités de gendarmerie mobile de parfaire leur instruction et d'acquérir la cohésion nécessaire à l'exécution des missions de maintien de l'ordre ».

En 1999, le Centre national d'entraînement des forces de gendarmerie prend son appellation actuelle. Une tour de direction d'exercice, équipée de sonorisation et de surveillance vidéo, voit le jour et domine une ville d'exercice dont la superficie va progressivement tripler pour atteindre 27 hectares. Un environnement périurbain est créé pour simuler fidèlement les conditions d'emploi et les zones de mission de la gendarmerie.

Site de formation unique au maintien de l'ordre depuis sa création, le CNEFG dispense la formation initiale des élèvesgendarmes, prépare les 109 escadrons de gendarmerie mobile et forme les 18 groupements de gendarmerie mobile lors d'un stage de perfectionnement de deux semaines, au rythme d'un stage tous les deux ans et demi. Cette formation centralisée, axée sur la cohésion et le perfectionnement, entretient une culture commune, ciment du statut militaire de la gendarmerie.

À cette occasion, tant l'encadrement (commandant de groupement, d'escadron, de peloton et de groupe) que la capacité des escadrons à la manœuvre collective et l'éthique opérationnelle sont soumis à une évaluation stricte permettant une saine et régulière remise en question.

Le CNEFG développe le savoir-faire et la résilience des militaires de la gendarmerie, garants de la résilience de la Nation

Réserve générale à la disposition du gouvernement, les Escadrons de gendarmerie mobile (EGM) sont des unités spécialisées dans le maintien et le rétablisse-

CNEFG

ment de l'ordre public, susceptibles de renforcer le dispositif territorial en métropole et outre-mer pour faire face à tous les types de troubles, y compris dans les situations les plus dégradées (émeutes urbaines, évacuation de ZAD, insurrection armée), et préserver les institutions. Ainsi, employée depuis le temps de paix en sécurisation ou au maintien de l'ordre, jusqu'à l'insurrection armée, la gendarmerie mobile se forme à Saint-Astier dans le cadre de modules d'aguerrissement et d'exercices exigeants, réalisés dans des conditions rustiques, pour développer sa propre résilience et ainsi garantir la résilience des institutions de l'État.











II. Le CNEFG, un creuset de formation pour tous les gendarmes

CNEFG

Le CNEFG délivre une formation complète et à large spectre, pour s'adapter à toutes les missions confiées à la gendarmerie

La vocation première du Centre est la formation, réalisée autour de trois grands piliers :

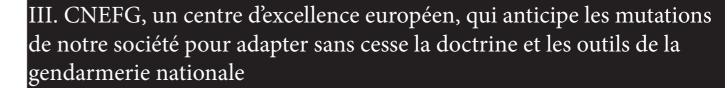
- le rétablissement de l'ordre et la préparation à la projection en opérations extérieures : capacité à gérer les situations de troubles à l'ordre public en organisant une désescalade de la violence jusqu'à la prise en compte des situations dégradées (type théâtre de guerre) ;
- l'intervention professionnelle : ensemble des techniques d'intervention permettant à tous les gendarmes d'intervenir efficacement tout en préservant leur propre sécurité ;
- les formations internationales et partenariats.

Le CNEFG délivre une formation centralisée et homogène pour les 100 000 gendarmes et les 30 000 réservistes

Le CNEFG est à la tête du réseau des moniteurs d'intervention professionnelle qu'il forme intégralement. Par ce réseau dense, constitué par des gendarmes de terrain qui continuent à servir dans leurs unités d'origines, répartis sur l'ensemble du territoire en gendarmerie mobile comme en gendarmerie départementale, le CNEFG diffuse une même doctrine d'intervention pour les 100 000 gendarmes. Les moniteurs d'intervention professionnelle une fois formés au CNEFG (5 semaines) dans les domaines de la tactique et de l'éthique d'intervention ainsi que de la maitrise avec et sans arme de l'adversaire, dispensent dans toutes les unités de la gendarmerie mobile et départementale le même enseignement.

Cette formation centralisée garantit donc une unicité du discours pédagogique, une actualisation permanente des formations délivrées et un enseignement parfaitement calibré, dispensé par des instructeurs formés continuellement et parfaitement conscients des réalités opérationnelles, pour exercer eux-mêmes en unités opérationnelles.





Centre d'excellence européen, le CNEFG puise dans son ouverture à l'extérieur et à l'international sa capacité à perfectionner sa doctrine

Au plan national, le centre entretient des partenariats avec diverses administrations en intervenant dans la formation à l'Intervention Professionnelle des agents de l'ONCFS, des ERIS (administration pénitentiaire), de la SUGE (surveillance générale de la SNCF), des Magistrats en poste et des auditeurs de justice, à la gestion de crise de chefs d'établissement scolaire et d'inspecteurs d'académie (Éducation nationale). Depuis 2015, le CNEFG accueille également des préfets ainsi que l'Agence France presse (AFP) pour une sensibilisation aux pratiques du maintien de l'ordre.

En coopération internationale, le CNEFG assure la formation de nombreux stagiaires étrangers à titre individuel ou en unités constituées (US Marines récemment).

Le savoir-faire du CNEFG, tant en rétablissement de l'ordre qu'en intervention professionnelle, se traduit également par la projection d'instructeurs dans des missions de formation ou d'expertise de courte durée à l'étranger, au profit de nombreux pays (31 missions dans 20 pays en 2018).

Des séminaires internationaux de réflexion sur le maintien de l'ordre et l'intervention professionnelle ont lieu régulièrement au CNEFG depuis 2014. Ainsi, le dernier a accueilli en juin 2017 plus de 250 gendarmes et policiers des pays de l'Union européenne et de l'Union africaine, dans le cadre du programme EUPST (*European Union Police Services Training*).

Véritable atout, cette ouverture sur l'extérieur permet au CNEFG d'actualiser sans cesse les savoir-faire dispensés aux stagiaires et aux escadrons de gendarmerie mobile. Le CNEFG participe ainsi à l'élabora-

tion de la doctrine d'emploi du maintien de l'ordre et de l'intervention professionnelle en exploitant pleinement sa connaissance des capacités et des doctrines des pays partenaires.

A l'avant-garde en matière de techniques et de doctrines du maintien de l'ordre, le CNEFG s'adapte en permanence pour perfectionner ses savoir-faire et les adapter aux mutations de notre société

Les forces de sécurité intérieure faisaient face, hier, à des rassemblements homogènes et majoritairement déclarés. Aujourd'hui, elles sont confrontées à des mouvements contestataires hétérogènes et mobilisables quasi instantanément. Des groupes de plus en plus radicalisés y prennent une place importante et font usage de la violence comme seul mode d'expression. Pour s'adapter à ces nouveaux modes d'action, le CNEFG conduit des retours d'expérience pour adapter la doctrine, l'organisation tactique, la formation et les équipements des unités. Ainsi, tout engagement des unités de gendarmerie sur le territoire national constitue une opportunité d'améliorer les modes d'action. Le retour d'expériences est mené en toute objectivité sur la base d'une analyse exhaustive des situations rencontrées afin :

- de rendre compte de l'efficience, ou non, des actions engagées ;
- d'identifier les points positifs afin de les exploiter et les diffuser;
- de signaler les dysfonctionnements, les déficiences ou les lacunes observées afin de pouvoir y remédier;
- de proposer des évolutions.

Par ailleurs, le centre assure une veille technologique dans une démarche prospective permanente pour s'adapter aux menaces et y répondre en employant des outils adaptés. Divers matériels, armements et munitions sont ainsi régulièrement mis en expérimentation au cours des différents stages, en lien avec le département balistique de l'IRCGN, pour en tester l'efficacité.

Enfin, au-delà de la veille assurée quotidiennement sur les troubles à l'ordre public, des personnels du

CNEFG sont régulièrement engagés en qualité d'acteurs ou d'observateurs sur des événements majeurs (sommet OTAN, G8, G20, Notre-dame-des-Landes, Gilets jaunes). Précieuse, cette coopération permet au centre d'actualiser ses savoir-faire et de tirer des bénéfices des expériences vécues par ses personnels.





CNEFG

